MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Planification écologique : point d'étape sur les chantiers agriculture et forêt

Séminaire agricultures ultramarines et changement climatique
23 octobre 2023

Les chantiers de la planification écologique

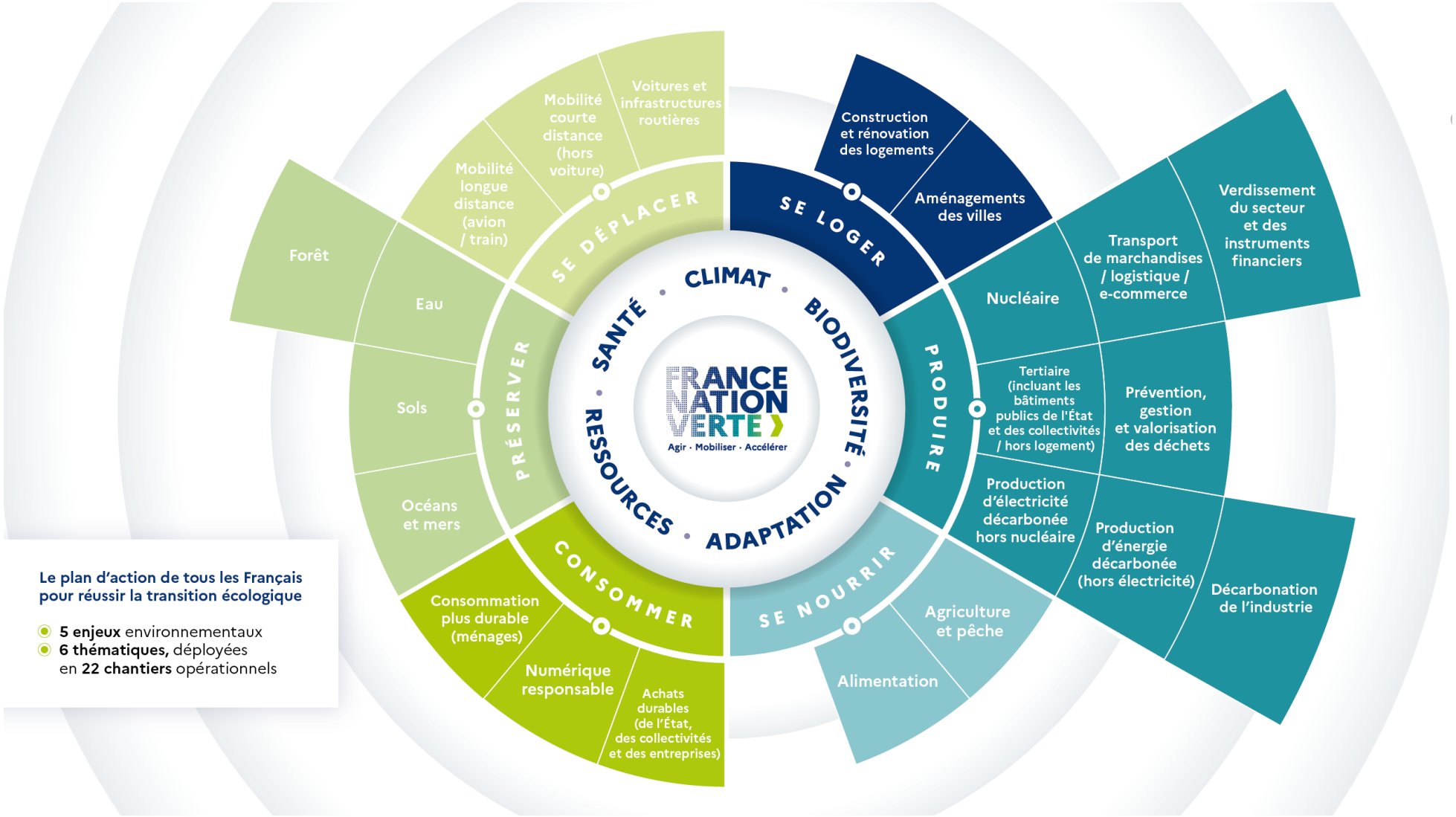

Le plan d'action de tous les Français pour réussir la transition écologique

- **5 enjeux** environnementaux
- **6 thématiques,** déployées en **22 chantiers** opérationnels

- Financement
- Différenciation territoriale
- Emplois, formations, compétences
- Transition juste et mesures d'accompagnement
- Sobriété
- Services publics exemplaires
- Numérique et données

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

L'agriculture et la forêt doivent répondre à une diversité d'enjeux

Assurer la souveraineté alimentaire en s'adaptant au changement climatique et en diminuant ses émissions de GES

Forêts : puits de carbone ; sur pied, dans les sols, les produits bois …

Enjeux socio-économiques pour une transition juste

Enjeux de préservation de la biodiversité

Enjeux géostratégiques

Enjeux de gestion de l'eau

Assurer la fonction de puits de carbone grâce aux prairies et pratiques agricoles stockantes (couverts, agroforesterie, …)

Produire de la biomasse pour répondre à la demande croissante en bioénergies et biomatériaux

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Un ensemble de chantiers complémentaires pour la transition

Les chantiers en cours visent à couvrir l'ensemble des dimensions de la transition agricole

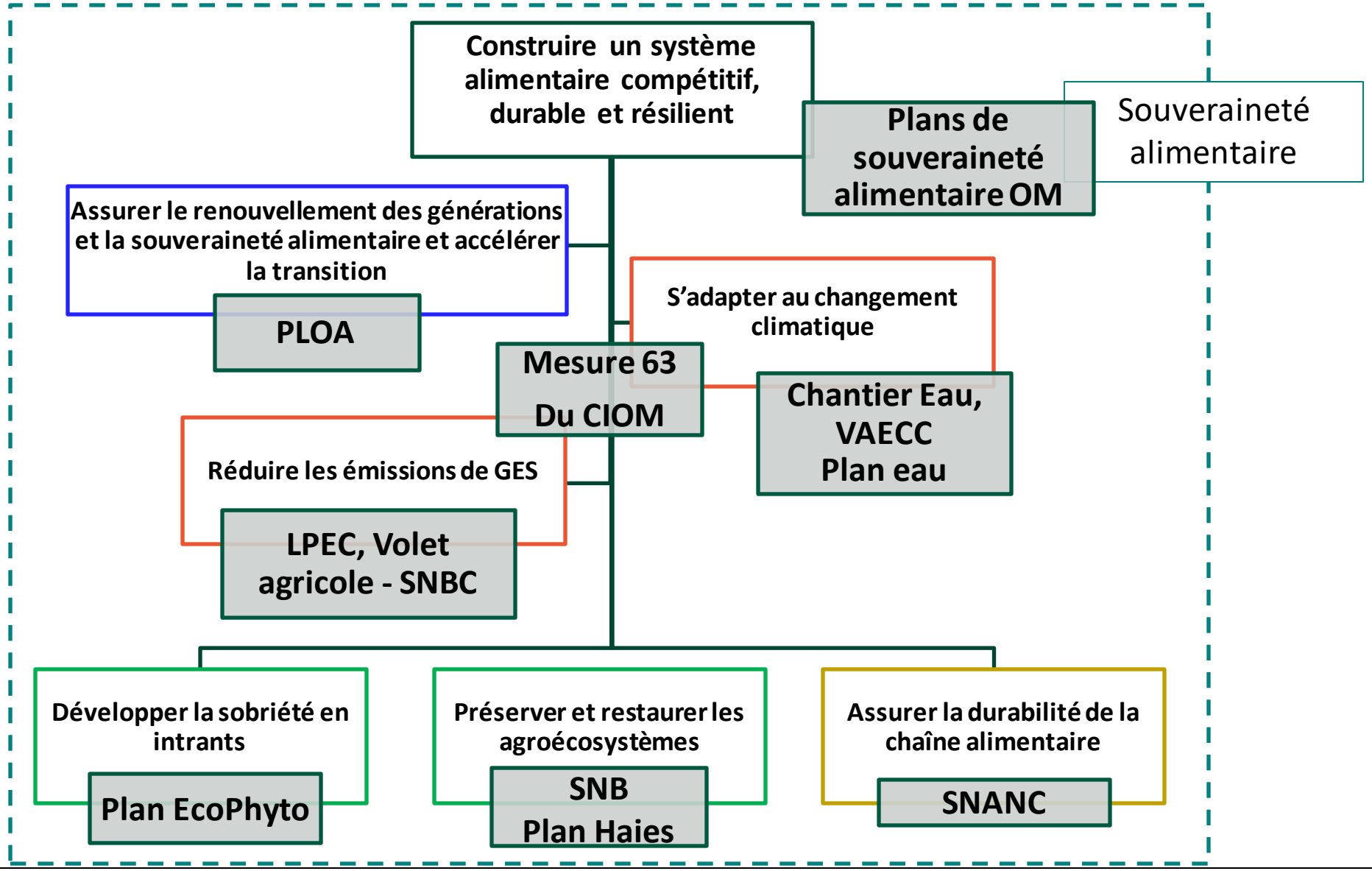

Nos émissions nationales de gaz à effet de serre (2021)

Emissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) en France en 2021 (MtCO2e)

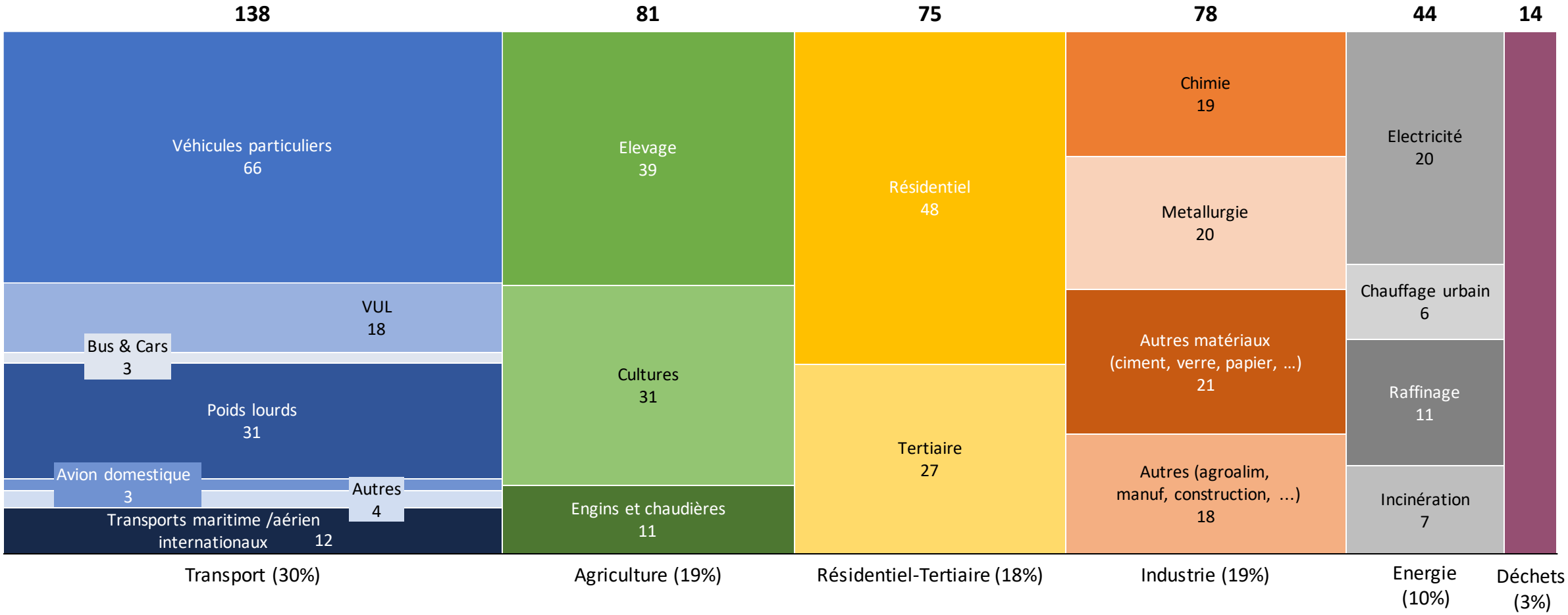

Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel – hors UTCATF

Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques de GES réalisées en 1990, 2019 et 2022, résultats provisoires des simulations 2030 (en MtCO2e/an)

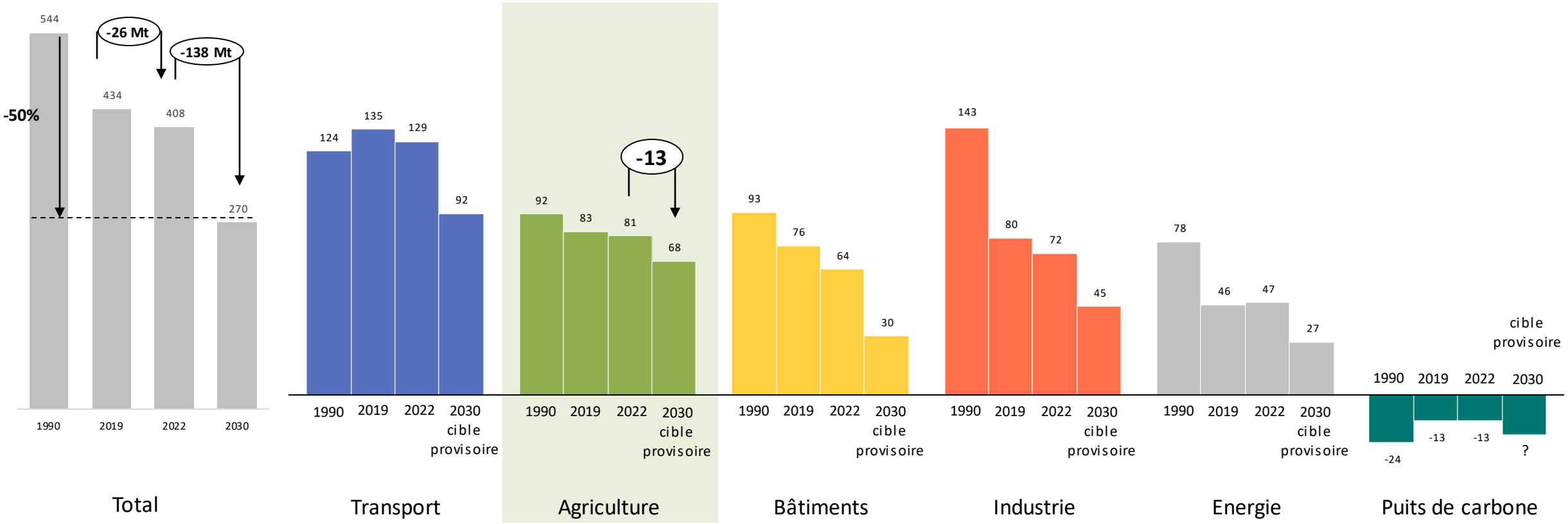

Sources : CITEPA ; Note : Transports hors soutes internationales

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Une trajectoire ambitieuse
De nombreux leviers d'action mobilisables pour l'atteindre

Elevage : augmenter l'autonomie protéique, améliorer la gestion des déjections, optimiser la gestion du troupeau…

Alimentation : augmentation des légumineuses, fruits et légumes, céréales complètes…

Puits agricole : couverts, haies et arbres, préservation des prairies…

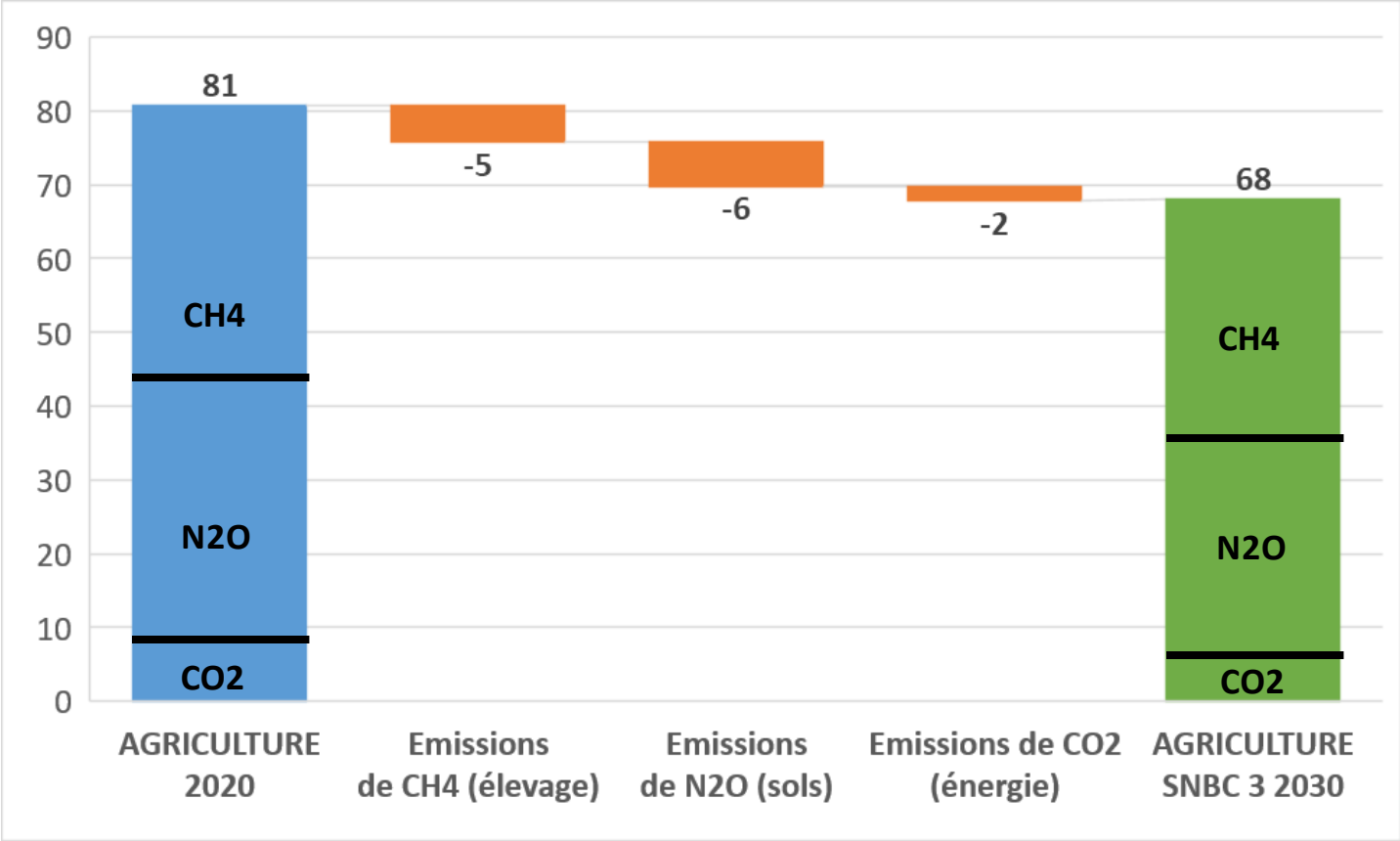

Consommation d'énergie : économies d'énergie, substituer le GNR par des biocarburants et du biogaz…

Filières végétales : optimiser les pratiques de fertilisation, allonger les rotations et introduire des légumineuses…

Le Défi du **Bouclage biomasse : un déficit de 20MtMS entre l'offre et la demande en 2030**

Une offre de biomasse incertaine à l'avenir, à intensifier…

… Pour répondre à une demande croissante, sur 3 fronts et faisant appel à des ressources communes

Ressources existantes

?
MtMS/an
Objectif 0

- Impact du CC sur les rendements?
- Capacité à irriguer?
- Adaptation forestière?
- Artificialisation (~ -2MtMS)
- *Réallocation de 9MtMS (effluents d'élevage, résidus agricoles, bio-déchets)*

+

Nouvelles ressources

~30
MtMS/an ?

- CI (~16MtMS,dont ~6 CIVE)
- Haies (~2,5MtMS surtout existantes)
- Forêt (+10MtMS)

Souveraineté

~9
Mt/an importées aujourd'hui

- Autonomie protéique (tourteaux, soja grains):4MtMS
- Viande et Poissons: 1Mt
- Fruits et légumes : 1Mt
- Bio-carburants : 1.7Mt
- Bois-énergie : 1.3Mt

+

Plus de bio-énergies

>30
MtMS/an en 2030

- Industrie: +15/+50TWh
- Transport : +20/+30TWh
- Bâtiments: -5/+40TWh
- Electricité: +15TWh
- RCU : +6/+12TWh

+

Plus de puits de carbone

~5
MtMS/an en 2030

- +6.4MtCO2 dans les produits bois
- -2MtCO2 : baisse du puits forestier (en raison de la hausse des prélèvements)
- +1.5MtCO2 vers les sols agricoles (hors arrêt du déstockage prairies)

+

Usages non énergétiques

~3
MtMS/an en 2030

- Bio-chimie

Source : SGPE

Bouclage biomasse : une grande partie des défis relatifs à la production de bioénergies

Des **ressources supplémentaires limitées** devant répondre à de **nombreux usages**, dans un contexte de **changement climatique**…

Plusieurs formes de valorisation de la biomasse répondant à **différents besoins de bioénergies**

Des **besoins en bioénergies** qui augmenteraient d'environ **+50 TWh d'ici 2030 et +130 TWh en 2050**…

- Production agricole
- Bois hors forêt
- Cultures intermédiaires
- Forêt
- Cultures ligno-cellulosiques
- Biomasse secondaire

Souveraineté alimentaire, augmentation du puits de carbone, usages non alimentaires…

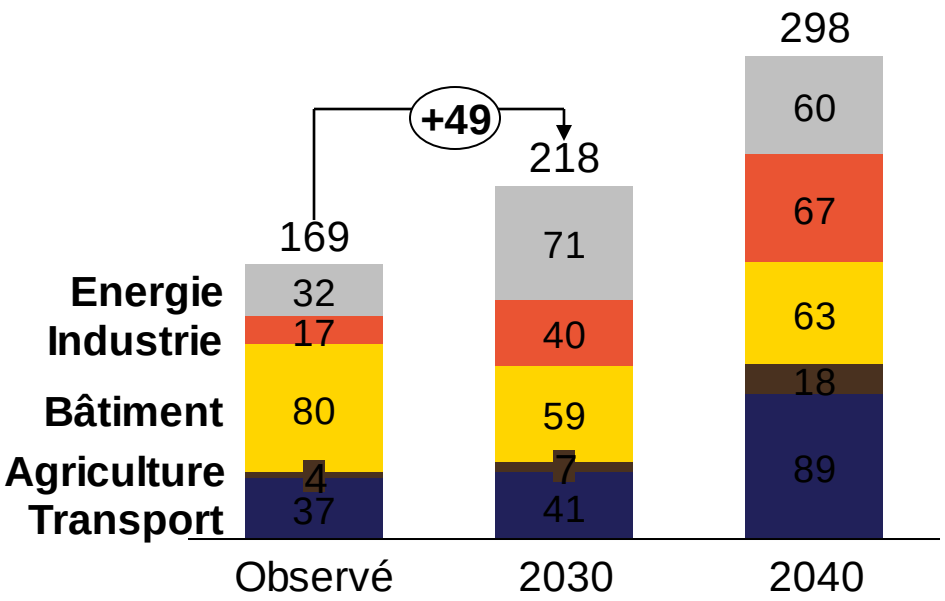

Des actions nécessaires à plusieurs échelles et maillons des chaînes de valeur

Points clés pour assurer la transition du système alimentaire

Un enjeu clé de cohérence en « empreinte », tenant compte des flux export/import

Transition dans le système d'exploitation pour l'adaptation et l'atténuation

Conseil et accompagnement technique, diagnostics, aides aux investissements nécessaires à la transition,, accompagnement aux changements de pratiques…

Aides à la structuration des filières « bas carbone » et résilientes dans une logique de souveraineté alimentaire

Echelles européenne et internationale

Porter la mise en place de mesures-miroirs et conditionnalités tarifaires pour appliquer les standards de production européens aux produits importés et éviter les fuites de carbone

Contribuer à la sécurité alimentaire mondiale

Agir sur la demande notamment via la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)

Leviers d'information, incitation, accompagnement

Engagement d'approvisionnement durable le long de la chaîne agro-alimentaire

Engager les transitions à l'échelle des territoires

Plans au niveau des régions/bassins, projets alimentaires territoriaux…

Territorialisation de la Planification écologique – une méthode de co-construction, en partenariat entre l'Etat et les collectivités

Organisation de COP territoriales

Passer d'objectifs et leviers nationaux à des objectifs et leviers territoriaux partagés

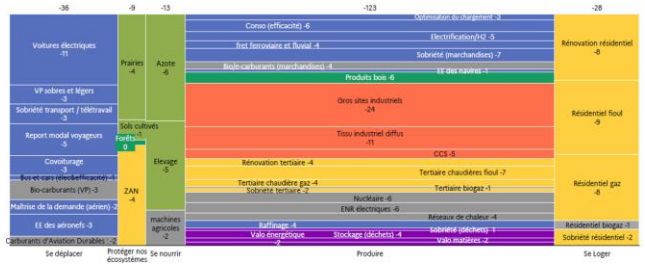

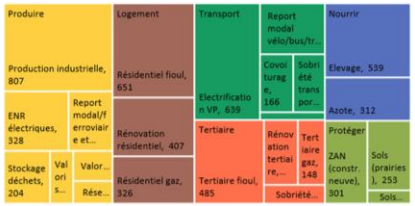

Partage des enjeux, des leviers et de l'ambition

Réaliser un diagnostic territorial

Elaboration d'une feuille de route territoriale impliquant tous les acteurs (Etat, collectivités, acteurs économiques…)

Puis dans la durée : faire émerger et accompagner les projets du territoire, contribuant à l'atteinte des objectifs, en améliorer l'ambition écologique, et en suivre la réalisation pour répondre aux ambitions de la planification écologique

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Des moyens financiers en accompagnement des actions et des projets des filières et des territoires

Un effort financier de l'Etat en soutien à la planification écologique qui a vocation à s'inscrire dans la durée.

Des moyens conséquents prévus dans le projet de loi finances 2024 pour l'agriculture et la forêt : 1,3Mds€ portés par le budget du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Une partie de ces moyens seront dédiés aux enjeux forestiers (environ 500M€), le reste couvrira un large panel de thématique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation (environ 800M€) dont :

- Plan haies : 110 M€
- Soutien à l'agriculture biologique : 10M€
- Stratégie de réduction des produits phytosanitaires : 250M€
- Fonds en faveur de la souveraineté et des transitions : 200 M€
- Plan protéines : 100 M€
- Diagnostic carbone : 32 M€
- Décarbonation en agriculture : 80 M€

Les prochains mois viseront à définir le cadre de déploiement de ces moyens à compter de 2024, dont une partie sera territorialisée par le biais des DRAAF et des DAAF. D'autres outils feront l'objet d'appels à projets nationaux visant toutes les filières et territoires, dont ceux des OM.

Par ailleurs il y aura une poursuite de la mobilisation de moyens dans le cadre de France2030 et du CASDAR en faveur du soutien aux enjeux de RDI et de transfert.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Une mobilisation des acteurs des territoires et des filières à prévoir dans les mois à venir :

- Pour participer activement aux concertations locales qui vont s'ouvrir dans l'exercice de territorialisation de la planification écologique pour contribuer aux travaux et être force de proposition dans les actions à mener compte-tenu des spécificités de chaque territoire.

- Dans le cadre des différents axes thématiques sur lesquels des moyens financiers vont être mobilisés par le MASA :

  - Pour recenser vos besoins spécifiques à la fois en local en dialoguant avec les DAAF dans la perspective des dispositifs qui seront territorialisés, mais aussi via l'ODEADOM pour nourrir la réflexion en vue de ce qui relèvera plus de dispositifs nationaux ;

  - Pour préparer l'émergence des futurs projets, et suivre leur réalisation dans la durée.